

Bibliothèque numérique

medic @

**Académie d'Alger. Séance solennelle
de rentrée de l'école prépatoire de
médecine et de pharmacie d'Alger**

*Alger : typographie et lithographie A. Bouyer, 1874.
Cote : 90943 t. 15 n° 15*

(15)

SÉANCE SOLENNELLE

DE RENTRÉE

DE

L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE

DE

MÉDECINE ET DE PHARMACIE

D'ALGER.

28 NOVEMBRE 1874

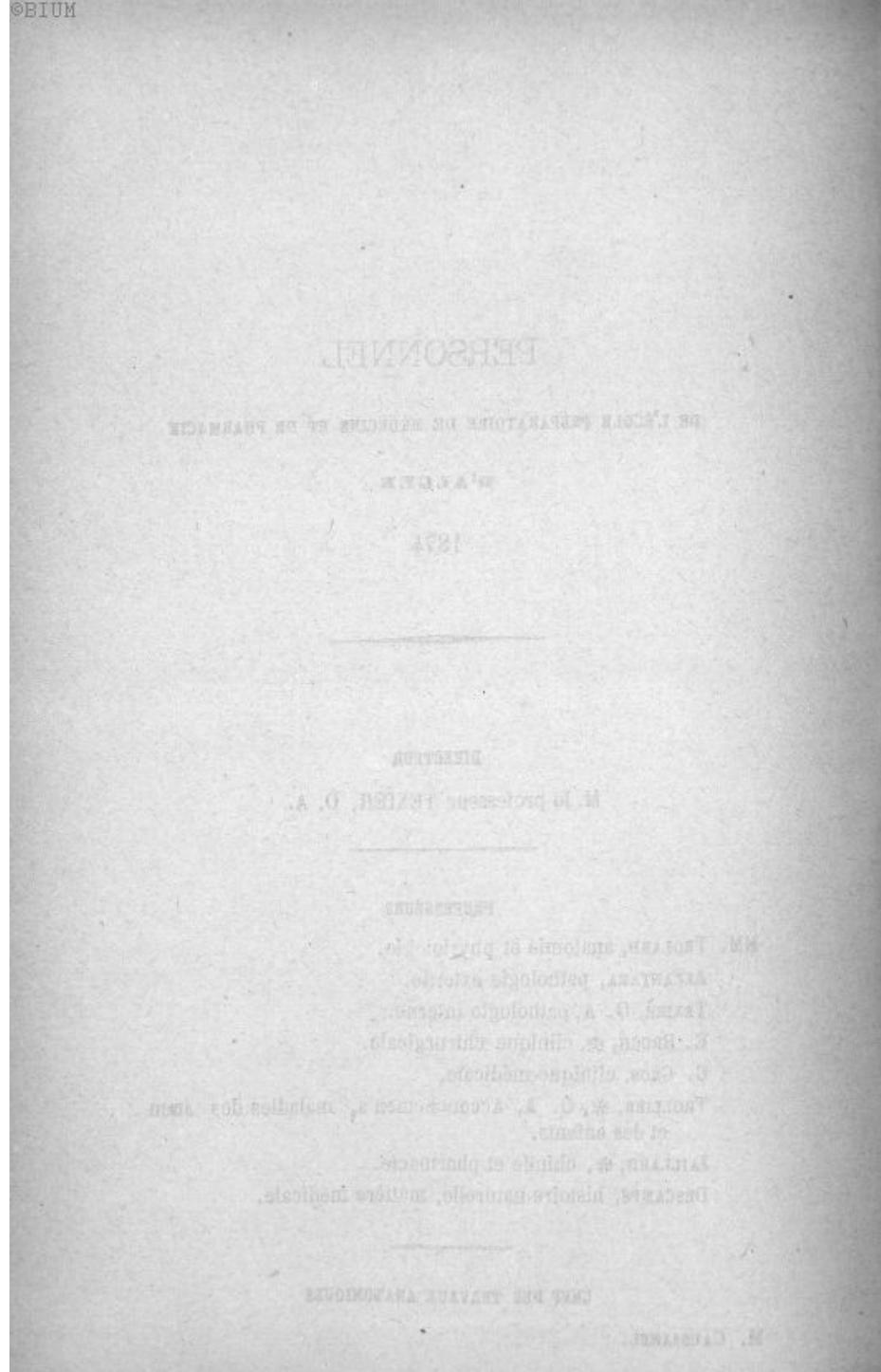


ALGER

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE A. BOUYER
42, rue Bab-Azoun, 42

1874





PERSONNEL

DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

D'ALGER

1874

DIRECTEUR

M. le professeur TEXIER, O. A.

PROFESSEURS

MM. TROLARD, anatomie et physiologie.
ALCANTARA, pathologie externe.
TEXIER, O. A, pathologie interne.
E. BRUCH, *, clinique chirurgicale.
C. GROS, clinique médicale.
TROLLIER, *, O. A, Accouchemens, maladies des femmes et des enfants.
JAILLARD, *, chimie et pharmacie.
DESCAMPS, histoire naturelle, matière médicale.

CHIEF DES TRAVAUX ANATOMIQUES

M. CAUSSANEL.

PROFESSEURS SUPPLÉANTS

MM. CAUSSANEL, chaires d'anatomie et physiologie.
STÉPHAO, chaires de chirurgie.
A. BOURLIER, chaires de médecine.
N., chaires de chimie et d'histoire naturelle.

BIBLIOTHÉCAIRE CONSERVATEUR DES COLLECTIONS ET
SÉCRÉTAIRE AGENT COMPTABLE

M. DURANDO,

PROSECTEUR D'ANATOMIE

PRÉPARATEUR DE CHIMIE ET D'HISTOIRE NATURELLE

M. Meurein, interne en pharmacie.

SYNTHÈSE RÉSUMÉE

La séance de rentrée de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Alger a eu lieu le samedi, 28 novembre, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des cours de l'École, disposée à cet effet.

SYNTHÈSE RÉSUMÉE
SYNTHÈSE RÉSUMÉE

SYNTHÈSE RÉSUMÉE

La séance annuelle de rentrée de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Alger a eu lieu le samedi, 28 novembre, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des cours de l'École, disposée à cet effet.

M. De Salve, recteur de l'Académie présidait, ayant à sa droite M. Boissière, inspecteur d'Académie. Sur l'estrade réservée siégeaient M. le Proviseur du Lycée, M. le Censeur, une députation des Professeurs de cet Établissement ainsi que les Professeurs de l'École en grand costume.

Au milieu de l'assistance nombreuse qui se pressait à cette réunion on comptait :

M. de Toustain Dumanoir, directeur général des affaires civiles et financières;

M. Brunel, préfet d'Alger;

M. le général Vuillemot, chef d'État-major général;

M. le contre-amiral Le Normand de Kergrist, commandant la marine en Algérie;

M. le D^r Collardot, adjoint au maire ainsi qu'une députation du Conseil municipal;

M. le Procureur général;

MM. les Membres de la Commission administrative de l'hôpital civil;

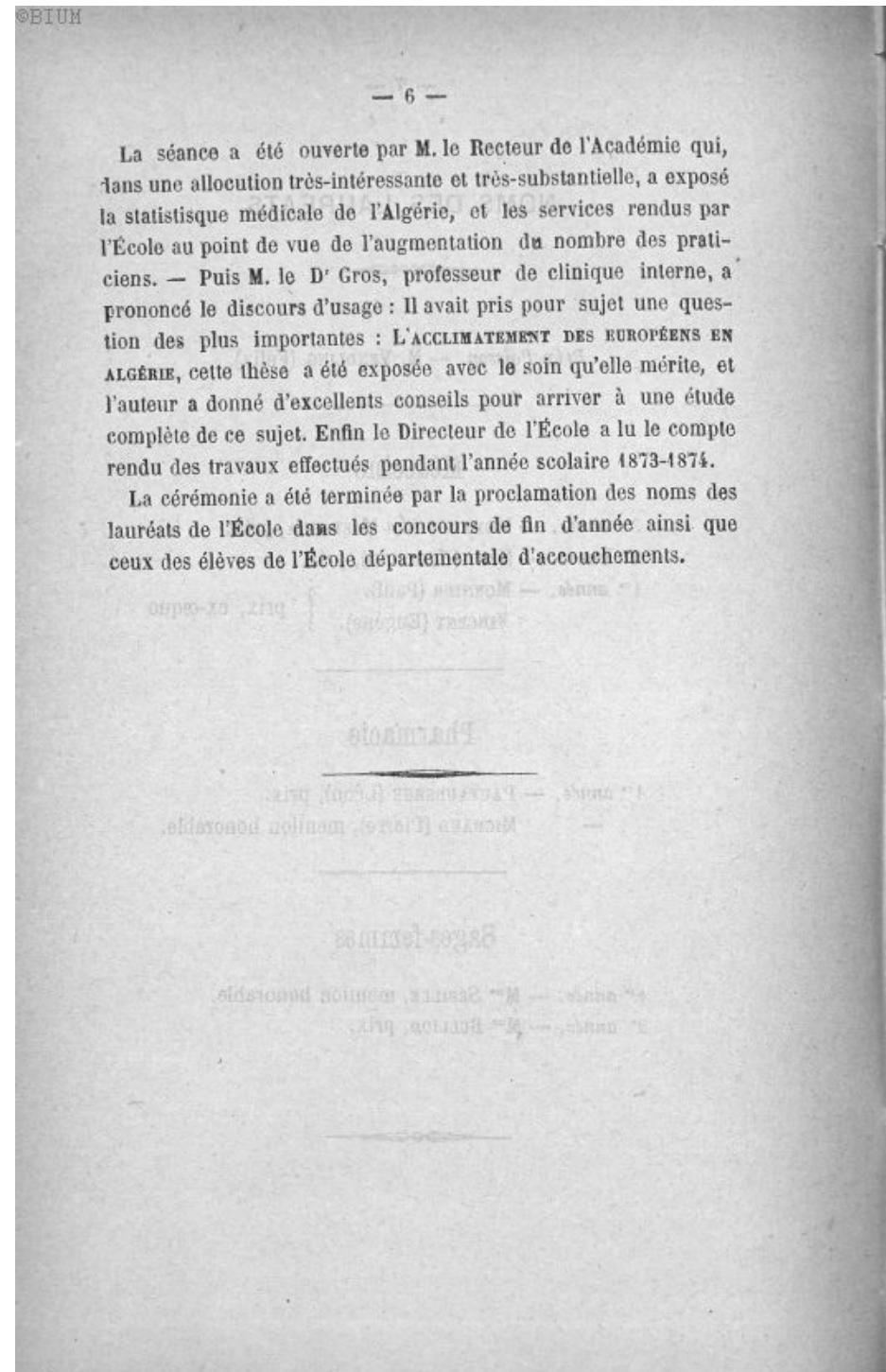
M. le D^r Ferrus, médecin en chef de l'hôpital civil;

M. le D^r Baizeau, médecin en chef de l'hôpital militaire.

Ainsi qu'un grand nombre de notabilités.

La séance a été ouverte par M. le Recteur de l'Académie qui, dans une allocution très-intéressante et très-substantielle, a exposé la statistique médicale de l'Algérie, et les services rendus par l'École au point de vue de l'augmentation du nombre des praticiens. — Puis M. le D^r Gros, professeur de clinique interne, a prononcé le discours d'usage : Il avait pris pour sujet une question des plus importantes : **L'ACCLIMATEMENT DES EUROPÉENS EN ALGÉRIE**, cette thèse a été exposée avec le soin qu'elle mérite, et l'auteur a donné d'excellents conseils pour arriver à une étude complète de ce sujet. Enfin le Directeur de l'École a lu le compte rendu des travaux effectués pendant l'année scolaire 1873-1874.

La cérémonie a été terminée par la proclamation des noms des lauréats de l'École dans les concours de fin d'année ainsi que ceux des élèves de l'École départementale d'accouchements.



NOMS DES LAURÉATS*Prix Poisson. — M. VENDLING (Félix).***Médecine***1^{re} année. — MOHAMED BEN MUSTAPHA, prix.**2^{me} année. — MERZ (Hermann), prix.**3^{me} année. — MONNIER (Paul).**VINCENT (Eugène). } prix, ex-æquo***Pharmacie***1^{re} année. — PAUTAUBERGE (Léon), prix.**— MICHAUD (Pierre), mention honorable.***Sages-femmes***1^{re} année. — M^{me} SÉBILLE, mention honorable.**2^{me} année. — M^{me} BULLIOD, prix.*

DISCOURS DE M. LE RECTEUR

MESSIEURS,

L'Assemblée nationale élabore et a déjà adopté en principe une loi qui doit créer à Lyon et à Bordeaux deux nouvelles facultés mixtes de médecine et de pharmacie et accorder aux écoles de Lille et de Nantes le plein exercice. Nous ne possédons en effet que trois établissements d'enseignement médical complet tandis que l'Allemagne et l'Autriche réunies en ont 49, l'Espagne 40, l'Italie 21, et l'Angleterre 64. Il y a lieu d'espérer qu'en multipliant les grands centres d'instruction et atténuant par là les sacrifices des familles le nombre des étudiants augmentera. Le rapporteur de la commission chargée de préparer ce projet de loi a constaté, dans un travail remarquable, non-seulement qu'il y a, en général, insuffisance de médecins, mais encore que leur répartition, dans les divers départements, est très inégale et parfois imprévue. Si leur rareté, dans certaines régions de l'Ouest, s'explique par l'éloignement des facultés, elle se comprend peu dans le département du Nord, par exemple, l'un des plus riches et des mieux reliés à Paris par des voies de com-

munication faciles et nombreuses. La discussion qui s'est produite au sein de la Chambre à ce sujet a rendu manifeste l'intérêt universel et si légitime qui s'attache à toutes les questions concernant la médecine.

Il m'a semblé, Messieurs, que quelques détails statistiques indiquant le nombre et la distribution en Algérie des médecins, pratiquants et des pharmaciens pourraient également vous offrir de l'intérêt et rassureraient en même temps les colons sur les soins et les ressources qui sont à leur disposition.

La presse locale s'est occupée plus d'une fois des médecins de colonisation et s'est élevée contre leur organisation, l'exiguité de leur traitement et la situation dépendante qui leur est faite. Vous reconnaîtrez, je l'espère, que les mesures prises n'ont pas arrêté l'essor de cette institution et paraissent se justifier par les résultats obtenus.

On compte, en Algérie, 118 docteurs en médecine et 29 officiers de santé, en tout 147 praticiens, soit 1 pour 4900 habitants européens ; en France, d'après les tableaux publiés par P. Bert, auxquels je ferai plus d'un emprunt, la moyenne générale est seulement de 1 sur 2232 habitants. 7 docteurs et 5 officiers de santé, établis presque tous à Alger ou à Oran, ne sont pourvus que de titres étrangers : 6 sont italiens, 4 espagnols et 2 allemands ; il est naturel que les nations voisines nous envoient les émigrants les plus nombreux de toutes catégories. L'affluence des médecins étrangers serait plus considérable et aurait pu devenir l'objet de préoccupations si l'administration supérieure n'avait écarté toutes les demandes d'autorisation qui ne lui présentaient pas de sérieuses garanties. On sait, en effet, avec quelle facilité et à quelles conditions, même sans examen, s'obtiennent certains diplômes étrangers. Pour protéger la santé publique les Allemands en sont arrivés à n'accorder à leurs propres docteurs le droit d'exercer qu'à la suite d'un examen spécial, dit *examen d'état*. Au reste, M. le Ministre de l'instruction publique paraît disposé à soumettre à l'avenir

tous les praticiens étrangers aux épreuves exigées de nos nationaux.

Ainsi qu'il était facile de la pressentir c'est surtout dans les villes importantes que se sont établis les médecins. On en trouve 1 pour 1300 habitants européens à Alger et à Mostaganem, 1 pour 1600 à Philippeville, 1 pour 1749 à Constantine. Dans l'ensemble des 24 villes présentant une population européenne supérieure à 2,000 âmes, le nombre total des médecins est de 96, c'est-à-dire, moyennement de 1 sur 2,043 habitants. Grâce au concours des médecins de colonisation, presque tous docteurs, la proportion est plus satisfaisante encore et donne un médecin sur 1636 habitants dans le reste de la colonie où les centres de population sont les plus faibles. Les termes extrêmes n'offrent donc pas un grand écart. En France le partage est beaucoup moins régulier : ainsi dans l'ancienne Bretagne, de toutes nos provinces la plus mal dotée sous ce rapport, on ne trouve qu'un médecin sur 4181 habitants et même un sur 7745 dans le département du Morbihan, tandis que dans la Seine il en existe 1 sur 921 habitants seulement et dans l'Hérault 1 sur 1225. On voit dans ces derniers nombres l'influence directe de deux de nos facultés et on comprend par là l'action de facultés nouvelles. La faculté de Nancy est de trop récente création pour avoir encore exercé un effet appréciable autour d'elle.

Il m'a paru curieux de rapprocher, pour quelques uns de nos départements, le chiffre de la mortalité du nombre des médecins et, en m'appuyant sur les éléments fournis par la statistique générale et insérés dans l'annuaire du bureau des longitudes, je suis arrivé à des résultats que je puis vous faire connaître sans indiscretion pour le corps médical. En Bretagne, région qui compte le moins de médecins, le nombre des décès, en 1870, a été de 1 sur 28 habitants et même de 1 sur 27 dans le département du Morbihan. Or, dans la Champagne, qui présente, à tous les points de vue, des conditions normales et moyennes, on a compté seulement 1 décès sur 38 habitants. Je ne voudrais pas généraliser trop ; mais cette

comparaison permet d'espérer que la mortalité diminuerait en Bretagne si le nombre des médecins augmentait. Un semblable rapprochement n'offrirait pas en Algérie un égal intérêt par suite des conditions diverses que présentent les colons à l'acclimatation, question délicate sur laquelle vous allez entendre la lecture d'un travail plein de faits et d'aperçus nouveaux.

On reconnaît par ce qui précède que, sous le rapport des soins médicaux, comme à d'autres égards, les ressources de l'Algérie ne sont point inférieures à celles de la France. L'école d'Alger n'est pas étrangère à cette situation : elle a formé et reçu, dans l'espace de 15 ans, 28 officiers de santé, dont 4 indigènes; 43 exercent dans la colonie. Le nombrs de ses élèves s'est beaucoup accru dans ces dernières années et ne tardera pas à la placer en un bon rang parmi les établissements similaires. Un certain nombre d'étudiants, usant de la faculté qui leur est accordée, se préparent à obtenir le titre de docteur et je ne saurais trop les en féliciter. La science médicale a une telle importance que nulle étude, nul effort ne doit rebuter pour l'acquérir sérieuse et complète. En France le nombre des officiers de santé diminue rapidement à mesure que celui des docteurs augmente : de 7.456 il est descendu à 4.653 dans ces 27 dernières années, c'est-à-dire qu'il a diminué de plus de 400 par an. La création de nouveaux foyers d'instruction ne peut qu'accélérer ce mouvement décroissant au profit du doctorat.

De ce que le nombre des médecins est, relativement à la population, plus considérable en Algérie qu'en France on ne saurait conclure que la carrière médicale est aujourd'hui fermée à des ambitions nouvelles et que les jeunes gens désireux de se créer une position doivent diriger leurs regards vers d'autres horizons. Notre population européenne, disséminée sur d'énormes étendues, manque de densité et réclamerait encore un grand nombre de praticiens. A côté d'elle se trouvent d'ailleurs les indigènes dont le nombre dépasse deux millions et que

neus avons négligés dans nos calculs. L'immensité de leurs besoins ouvre un champ sans limites à votre dévouement. Que les jeunes indigènes déjà initiés à notre langue dans nos écoles viennent suivre vos cours pour vous seconder plus tard: des leçons communes leur feront connaître nos pratiques, basées essentiellement sur l'observation; ils pourront ainsi apprécier la supériorité de nos méthodes sur un empirisme sans valeur. Plusieurs des leurs leur ont ouvert la voie; qu'ils la suivent courageusement; le succès est certain pour eux et ils deviendront les bienfaiteurs de leurs coréligionnaires.

Le nombre des pharmaciens établis en Algérie est environ la moitié de celui des médecins et s'élève à 79, parmi lesquels 5 (4 italiens et 1 allemand) exercent au titre étranger. L'Ecole d'Alger, depuis sa fondation, a reçu 56 praticiens de cet ordre, dont 34, ou près des deux tiers, résident dans la colonie. La distribution de ces pharmaciens dans nos trois départements ne paraît pas répondre complètement aux besoins de la population: 70 sont établis dans des villes de plus de 2,000 âmes et 9 seulement dans le reste de l'Algérie, pour une population européenne de 83,482 habitants. Il est donc encore bien des vides à remplir, même dans des centres importants: Arzew et Relizane manquent de pharmaciens; Mascara avec ses 5,720 européens n'en a qu'un seul.

Auxiliaire du médecin et quelquefois son aide, chargé souvent d'opérations délicates dans des recherches commerciales ou de médecine légale, le pharmacien a besoin d'études spéciales et prolongées qui peuvent devenir une préparation à de plus importants travaux. Nos chimistes les plus distingués, entre autres MM. Dumas et Balard, se sont formés dans des laboratoires de pharmacie. Il est vrai que, la matière première des médicaments se trouvant aujourd'hui toute préparée, l'œuvre du pharmacien se borne, en beaucoup de cas, à composer des mélanges et à appliquer des formules; mais avec l'usage des *spécialités*, se sont répandues aussi les falsifica-

tions et les accidents dus à l'inexpérience ou à l'ignorance se sont multipliés. La responsabilité des pharmaciens et la nécessité pour eux de connaissances étendues reste entière. Ne soyez donc pas surpris, Messieurs, que les commissions chargées de délivrer les certificats exigés des aspirants aux grades en pharmacie se croient tenues à une certaine sévérité : une trop grande indulgence de leur part compromettrait l'intérêt public.

L'Ecole de médecine d'Alger, outre les 28 officiers de santé et les 56 pharmaciens qu'elle a reçus, a formé encore 48 sages-femmes ; les services qu'elle a rendus au pays sont donc réels et témoignent hautement du zèle et de la valeur d'un personnel enseignant qui s'est toujours maintenu à la hauteur de sa tâche. Profitez donc, Messieurs, des leçons qui vous sont données à l'école ; fécondez-les par un travail personnel et persévérez dont la nécessité s'impose. Les longs efforts produisent seuls des effets durables, ils développent de plus chez l'homme une force propre qui, dans les luttes de la vie, améliore les conditions de résistance et de succès.

DISCOURS DE M. CAMILLE GROS

PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE

MESSIEURS,

Au moment où le courant d'immigration européenne en Algérie, devient chaque jour plus considérable et se trouve encouragé par la bienveillante sollicitude de M. le Gouverneur général, il m'a paru intéressant d'examiner quels sont les résultats constatés jusqu'à ce jour au point de vue de l'acclimatation des Européens et de rechercher les moyens de le rendre plus facile et plus complet.

Dès les premières années de l'occupation cette question a été l'objet d'études sérieuses de la part de médecins distingués parmi lesquels je citerai : MM. Martin et Foley, Boudin, Périé, le Dr Laveran.

Mais la plupart de ces écrits remontent à une époque éloignée ; depuis, la zone de colonisation s'est étendue et la population européenne est devenue plus nombreuse ; nous possédons aujourd'hui quelques données nouvelles qui modifient, dans une certaine mesure, les conclusions de ces premiers mémoires et qui méritent d'attirer l'attention de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre colonie.

La population européenne de l'Algérie était en 1840 de 59.000 âmes ; elle s'est élevée en 1848 à 115.000, n 1866 à 235.000; elle a atteint d'après le recensement de 1872 le chiffre de 256.000 âmes.

C'est à l'immigration surtout qu'est du cet accroissement progressif de la population, car les 35 premières années de l'occupation n'ont cessé de fournir un déficit marqué dans le balance des naissances avec les décès ; pendant cette période, la moyenne des naissances a été de 38 et la mortalité de 49 pour mille habitants, alors qu'en France la natalité était de 27, la mortalité de 23 à 24.

D'après les relevés faits de 1859 à 1862, le rapport change, la natalité a été de 39 et la mortalité de 30 pour 1.000.

Si en analysant ces chiffres, l'on recherche quelle est la part qui revient à chaque nationalité, on voit que les heureux résultats sont dus presqu'entièrement aux Espagnols, puis aux Maltais et aux Italiens; que la mortalité chez les Français est toujours considérable, et que les Allemands sont les plus éprouvés puisque leur mortalité s'élève à 56 pour 1.000 habitants.

« De toutes ces races, dit M. Bertillon, l'espagnole » et la maltaise sont de beaucoup les plus prospères, » car étant les plus fécondes, elles doivent au grand » nombre de leurs nouveaux-nés un accroissement de » décès, et cependant c'est à peine si la mortalité dé- » passe celle des Italiens, notamment moins féconds ; » de telle sorte que la vraie signification des documents » que nous possédons, est que la mortalité de chaque » groupe d'âges doit être moindre chez les Espagnols » et les Maltais que chez aucune des autres nationali- » tés. Mais un fait inattendu et plus caractéristique se » manifeste : c'est que la prospérité de l'Espagnol est » plus grande sur le sol africain, que sur celul de l'Es- » pagne même. En effet, tandis que la natalité qui est » seulement de 37 pour 1.000 en Espagne s'élève à 46

» en Algérie, la mortalité reste la même dans les deux pays. »

Des documents tout nouveaux, dus aux travaux de M. Fillias, et qu'il a bien voulu nous communiquer, confirment en partie les résultats publiés il y a 40 ans par M. Bertillon.

La statistique de M. Fillias comprend 6 années (de 1867 à 1872) et donne pour la population européenne une moyenne de 44 naissances sur 39 décès pour 1.000 habitants ; moyenne qui se décompose ainsi pour chaque nationalité :

Pour les Espagnols 40 naissances et 35 décès pour 1.000

—	Maltais	45	—	38	—
—	Italiens	42	—	30	—
—	Français	37	—	36	—
—	Allemands	40	—	50	—

D'après ces données nouvelles, l'acclimatation des Espagnols, des Maltais, et surtout des Italiens paraît dès à présent assuré ; très-funeste aux Allemands dont l'intérêt consiste à chercher désormais dans l'Amérique du Nord un accueil sympathique et les terres fertiles dont ils ont besoin, l'acclimatation ne serait en question aujourd'hui que pour nos compatriotes.

Les causes de ces différences se trouvent indiquées dans la définition même de l'acclimatation que nous empruntons au Dictionnaire Encyclopédique des sciences médicales :

« Quand un être vivant change de climat ou seulement de localité, si le milieu nouveau est différent de l'ancien, des conditions nouvelles d'existence sont produites, la nature des rapports qui relient l'individu et le milieu sont changés; de là une modification légère ou profonde de l'organisme. Si ces modifications paraissent compatibles avec la vie, avec la santé future, on dira que l'acclimatation s'effectue. L'acclimatation est acquise, quand ces modificationsache-

» vées, l'harmonie s'établit; l'individu a recouvré les attributs de la santé et entre autres les forces nécessaires pour assurer sa subsistance et la faculté de perpétuer sa race, race modifiée, acclimatée. »

Ces modifications de l'organisme si bien étudiées et décrites dans l'ouvrage du Dr Celle, sur l'hygiène des pays chauds, varieront nécessairement pour chacun des peuples qui viennent s'établir en Algérie, et elles s'effectueront d'autant plus facilement, que le milieu nouveau se rapprochera davantage de celui dans lequel ils sont nés ou ont été habitués à vivre.

A peine appréciable pour les habitants des côtes et des îles de la Méditerranée, dont le climat diffère peu de celui du littoral de l'Algérie, l'acclimatation sera difficile chez les habitants des pays tempérés et froids et entraînera chez les immigrants et chez leurs enfants des désordres plus ou moins graves de l'économie, auxquels toutes les constitutions ne pourront résister. Pour les Français eux-mêmes, la chaleur sera moins bien supportée par les habitants des provinces du Nord et de l'Est, que par ceux du Midi de la France.

Si l'on ajoute aux conditions inhérentes au climat, l'influence nocive des émanations telluriques et palustres, des travaux de défrichement, on se rendra facilement compte de l'infériorité que présentent nos compatriotes, au point de vue qui nous occupe. Ce sont eux, en effet, qui fournissent le plus grand nombre de défricheurs et de colons, alors que les étrangers des pays méridionaux peuplent surtout les villes du littoral et les terrains cultivés et salubres qui lesavoisinent.

Il est important aussi de faire remarquer que la dernière statistique qui, comme nous l'avons vu, donne pour la population française 37 naissances et 36 décès, pour 1000 habitants, comprend tout à la fois les localités élevées, cultivées, défrichées et les régions infectées par les miasmes paludéens.

Dans ces dernières, l'acclimatation doit être considéré comme impossible, mais dans les villes et les contrées

salubres, les chiffres sont beaucoup plus rassurants, et pour n'en citer que quelques exemples, je dirai que d'après des documents dus à l'obligeance de M. Bordo, on a constaté en 1873 dans la commune de Dely-Ibrahim 44 décès et 47 naissances de Français et dans la commune de Chéragas : 43 décès et 32 naissances. A Médéah en 1872 et 1873 : 410 décès et 418 naissances de Français, ainsi que me le fait connaître M. le capitaine Coyne.

En 1873, la commune de Mustapha compte 195 décès européens et 266 naissances ; la ville d'Alger (1872 et 1873) 1197 décès et 1335 naissances. Ces renseignements m'ont été donnés par MM. les Drs Battarel et Collardot.

Quelqu'instructives que soient les statistiques officielles publiées jusqu'à ce jour, elles ne donnent point encore la solution de la question.

Comme le dit très-bien M. René Ricoux dans un livre récent intitulé : *Contribution à l'Étude de l'acclimatation des français en Algérie*, « on ne doit pas se borner à comparer le chiffre « des naissances avec celui des décès, « on observera la mortalité immédiatement imputable à « l'acclimatation, on s'efforcera en outre de déterminer « si les enfants nés postérieurement à l'immigration pa- « ternelle, ont mieux résisté, à quel âge les chances de « mortalités paraissent amoindries et conjurées. »

L'auteur de cette étude a entrepris ces difficiles et laborieuses recherches dans sa ville natale, et malgré l'insuffisance des documents officiels qu'il a eus entre les mains, il est arrivé à cette conclusion fort intéressante, que l'augmentation de la population à Philippeville n'est point due à l'immigration, mais à la vitalité croissante des enfants nés en Algérie et ayant franchi les premières années critiques.

Il serait à désirer que des études semblables fussent entreprises dans toute l'Algérie, que l'on établît à l'Administration centrale un bureau de statistique et que les relevés de l'Etat Civil fussent faits avec plus de détails, d'après un cadre méthodique et uniforme pour toutes les communes.

Ainsi que le fait voir M. le Dr Ricoux, cette statistique devrait, tant pour les naissances que pour les décès, tenir compte, non seulement de la nationalité, mais encore de l'origine algérienne ou européenne des individus et pour les décès des Européens, de la durée de leur séjour en Afrique. Le recensement de la population devrait être annuel et comprendre les mêmes distinctions entre les personnes nées dans le pays et celles qui sont nées hors de la colonie.

Ces renseignements seraient complétés par des observations topographiques et climatériques que l'on recueillerait dans chaque centre de population.

On arriverait ainsi, dans l'avenir, à apprécier exactement le mouvement de la population, à connaître la mortalité due à l'acclimatation et le sort définitif de la 2^e et de la 3^e génération algérienne... Leur prospérité une fois constatée, subira-t-elle un temps d'arrêt, comme dans d'autres colonies ? ou bien au contraire leur vigueur ira-t-elle en augmentant d'année en année ? le temps et les observations futures pourront seuls résoudre ce problème.

II

La question de l'acclimatation présente, comme vous le voyez, Messieurs, de nombreuses difficultés et demanderait pour être exposée dans tous ses détails de plus longs développements ; mais il me reste, pour achever la tâche que je me suis imposée, à rechercher quels sont les moyens de rendre l'acclimatation des Français plus facile et plus complet.

Ces moyens réclament le concours de l'administration, de l'industrie, de la science et de la médecine ; et rentrent dans l'art de l'acclimatation auquel les auteurs spéciaux dans la matière, ont donné le nom d'acclimation.

L'acclimatation consiste non seulement dans les modifications à apporter au climat, dans les modifications à produire dans l'organisme de l'immigrant et de ses enfants, mais aussi dans la recherche du milieu le plus approprié à la nature et au tempérament des différents colons.

Comme toutes les contrées parcourues par de hautes chaînes de montagnes, l'Algérie ne possède point un climat unique ; elle présente en réalité quatre climats principaux, que M. Mac-Carthy a désignés sous les noms de : climat de la côte, climat des plateaux intérieurs du Tell, climat des steppes, climat du Sahara. Chacune de ces régions a une flore qui lui est propre ; celle du littoral ressemble à la flore des côtes méditerranéennes de l'Espagne, de la France et de l'Italie. Bien différente est la végétation des plateaux intérieurs du Tell ; dans les jardins de ces plaines élevées, on cultive avec succès les arbrisseaux et les arbres fruitiers qui croissent et prospèrent dans les pays tempérés.

Les hivers y sont assez rigoureux ; alors que sur la côte, par suite du voisinage de la mer, le thermomètre ne descend jamais à 0°, on voit souvent les plateaux intérieurs du Tell, couverts de neige pendant la saison froide. En été la température, quoiqu'éléevee, y est moins humide que sur le littoral et par là même moins accablante, les nuits sont plus fraîches et le climat de ces régions présente de l'analogie avec celui du Centre et du Nord de la France.

N'est-il pas rationnel d'admettre à priori, que les Français du Nord et notamment les habitants de l'Alsace et de la Lorraine y trouveraient un séjour plus approprié à leur constitution que dans la plaine du Chélif ou sur les rives du Sebaou ? tandis que les Corses, les Gascons et surtout les Provençaux supporteraient avec moins de peine l'épreuve de l'acclimatation dans les parties basses de la région tellienne.

L'émigration des habitants de nos provinces perdues ne se ralentira pas, et tout fait au contraire présumer qu'elle prendra chaque jour un plus grand développement.

ment ; afin d'assurer en Algérie à ces populations, si malheureuses dans leur patrie, un séjour où elles pourraient vivre et prospérer, il est de notre devoir de chercher à diriger l'émigration dans une voie sûre.

Pour atteindre ce but, M. Ricoux propose un modèle de statistique, qui pourrait dans quelques années donner des indications sérieuses sur l'acclimatation des Alsaciens-Lorrains comparé à celui des autres Français et ferait voir quelles sont les localités et les altitudes les plus propices à chacune des catégories d'immigrants.

Le choix des emplacements destinés à l'installation des fermes et des villages mérite aussi un sérieux examen ; l'expérience faite jusqu'à ce jour dans quelques villages nouveaux de la Kabylie, notamment à Rebeval et à l'Oued-Kedach, a prouvé que l'on aurait pu améliorer les conditions hygiéniques et l'état sanitaire des colons, en choisissant avec plus de soin la position et l'orientation que l'on devait donner aux habitations.

Mais quelle que puisse être la sollicitude de l'administration à l'endroit des colons, elle ne peut les mettre à l'abri des dangers causés par le défrichement et par l'impaludisme.

D'après Laveran, sur 42,000 maladies observées en Algérie, les fièvres paludéennes en occasionnent 20,000, soit 48 pour 100. Sur 100 décès, 28 sont dus à cette endémo-épidémie.

Pour quelques auteurs, les marais ne sont pas la seule cause de la malaria, tout le sol africain en serait producteur et les émanations telluriques auraient une origine dont les causes multiples nous seraient encore inconnues.

Si nous observons que dans toute l'Algérie et même à Alger beaucoup de maladies revêtent le type intermittent et réclament souvent l'emploi du quinquina, il n'en est pas moins vrai que les fièvres intermittentes ne sont fréquentes et graves que dans les régions marécageuses et disparaissent quand on atteint une altitude de 4000 à 4200 mètres.

Il est incontestable aussi que le drainage, la canalisation, les travaux successifs et bien dirigés de l'agriculture, ont assaini des régions autrefois insalubres ; et sans parler de Bouffarick que tout le monde connaît, on peut citer le dessèchement du lac Alloula, que nos braves soldats exécutèrent au prix de cruelles souffrances.

Parmi tous les moyens à employer pour transformer un pays et en modifier le climat, la culture des arbres est aux yeux de tous l'un des plus efficaces. Depuis que M. Ramel, frappé de la salubrité des parties de l'Australie où croît l'eucalyptus, eut l'idée de l'importer en 1859, dans notre pays, on fit partout de nombreux essais et les plantations se multiplièrent promptement dans toute l'Algérie.

D'après M. Ramel et tous ceux qui se sont livrés à cette culture, l'eucalyptus possède un pouvoir absorbant très puissant, et répand dans l'atmosphère des émanations antiseptiques, qui font disparaître la fièvre dans les localités où jusqu'alors elle était endémique.

Les expériences faites sur la ligne du chemin de fer d'Alger à Oran, confirment cette opinion. Grâce aux plantations créées par M. Noblemaire, autour des gares et des maisons de gardes, l'état sanitaire s'est considérablement amélioré dans plusieurs points de la Mitidja et de la vallée du Chélib.

On devrait continuer sur une large échelle des travaux si heureusement commencés et y intéresser les colons eux-mêmes, afin que tous, dans leur petite sphère d'activité, contribuassent à l'œuvre si nécessaire du reboisement de l'Algérie.

Ce résumé des moyens dont l'art dispose pour modifier le climat nous montre combien cette tâche est pénible et dangereuse, combien elle est longue, quand on compare l'étendue de la région tellienne à la population qu'elle renferme.

Aussi, tous les auteurs qui ont étudié l'acclimatation, se sont-ils surtout occupés des modifications à apporter dans l'organisme, en vue de l'acclimatation.

Les uns, ayant principalement en vue l'acclimatation individuelle ont proposé certaines médications et des règles d'hygiène variant selon les climats ; d'autres envisageant la question à un point de vue plus général, pensent arriver plus rapidement au but par le croisement des populations immigrantes avec les races indigènes, ou celles qui sont acclimatées dans le pays.

Nous ne saurions partager les idées de M. Bertillon qui admet la possibilité du croisement entre les européens et les races arabes et kabyles ; des antipathies religieuses et politiques empêcheront toujours la fusion des populations chrétiennes et musulmanes et les unions de cette espèce ne seront jamais que de rares exceptions.

Par contre, rien ne s'oppose au croisement des Français avec les peuples latins originaires du bassin européen de la Méditerranée, avec les Espagnols, les Maltais, les Italiens du sud de la péninsule. M. le D^r Ricoux, a développé cette thèse avec talent ; les observations qu'il a faites à Philippeville, lui ont prouvé la vitalité des enfants nés de mariages contractés entre Français et Espagnols, et surtout entre Français et Italiens ; il pense que ces mariages deviendront plus fréquents par la suite, quand les enfants nés en Algérie et parvenus à l'âge adulte seront plus nombreux et quand ils auront été élevés dans des écoles ouvertes à toutes les nationalités ; les enfants d'étrangers perdront à ce contact la rudesse et l'ignorance de leurs ascendans et les Français issus de mariages mixtes auront moins de répugnance à s'unir à des étrangers ; ainsi se formerait, peu à peu, par suite de croisements successifs, une race nouvelle, saine et vigoureuse, attachée au pays et complètement acclimatée.

Je n'essayerai pas, Messieurs, de développer devant vous les préceptes d'hygiène propres au pays que nous habitons ; ils ont été l'objet d'un livre important publié par un ancien professeur de notre École, M. Marit, médecin inspecteur des armées, et récemment encore, M. le D^r E. Bertherand s'est occupé de cette même question ;

Je n'entrerai donc dans aucun détail relativement à l'hygiène algérienne et n'indiquerai à ce sujet que les faits qui m'ont particulièrement frappé.

Il suffit d'avoir vécu peu de temps en Algérie, pour être convaincu que l'on ne peut impunément exiger ici des habitants du Nord, une quantité de travail égale à celle qu'ils produisaient en Europe. Il en est des travaux du corps comme de ceux de l'esprit ; tout excès de fatigue devient promptement funeste et j'ai été à même de voir, à l'hôpital, un grand nombre d'ouvriers, de constitution robuste et de conduite irréprochable, dont les maladies et la mort prématurée ne pouvaient reconnaître d'autre cause que celle que je crois devoir vous signaler.

La plupart des immigrants commettent la faute de conserver la manière de vivre et les habitudes qu'ils avaient adoptées dans leur patrie. Séduits par l'apparente bénignité du climat, ils s'exposent sans aucune précaution à la chaleur du jour comme à la fraîcheur de la nuit ; leur nourriture est celle qu'ils avaient en France et ils croient pouvoir sans inconvénient, satisfaire leur soif par l'usage immoderé des fruits ou des boissons aqueuses. D'autres persistent dans l'abus des liqueurs alcooliques, qui amènent plus promptement qu'en Europe des maladies incurables et notamment la cirrhose du foie, toujours mortelle.

Dès l'arrivée des émigrés de l'Alsace et de la Lorraine, l'administration supérieure leur procura des habitations convenablement aménagées, des vêtements chauds, une nourriture appropriée au climat, et chercha par tous les moyens dont elle pouvait disposer, à faciliter leur installation.

Bientôt des Comités fondés à Paris et dans la province (1), malgré les charges qu'ils s'étaient imposées en France, vinrent à leur tour en aide à l'Algérie et contribuèrent largement au succès de l'œuvre.

Le Comité des dames de la rue Scribe, avec une déli-

(1) Nous citerons tout particulièrement le comité d'Haussonville à Paris et le comité de Marseille.

catesse de sentiments que les femmes et les mères de famille seules possèdent, sut s'enquérir de tous les besoins que pouvaient avoir nos nouveaux colons, de tous les dangers que pouvaient courir les jeunes enfants transplantés brusquement sur le sol africain ; c'est grâce à la tendre sollicitude de ces Dames, aux envois réitérés de layettes, de gilets de laine, de solides chaussures, de larges chapeaux qui les préservent d'un soleil auquel ils n'étaient point habitués, que nos colons et leurs enfants ont résisté, mieux qu'on ne pouvait l'espérer, aux premières épreuves de l'acclimatation.

Mais ces secours matériels ne suffisent pas aux immigrants ; ils doivent être guidés et dirigés et c'est auprès des médecins de colonisation qu'ils doivent trouver les conseils hygiéniques si utiles à connaître et à suivre, pour prévenir les maladies qui règnent dans les nouveaux centres de population.

Pendant quelque temps ces médecins ont été trop peu nombreux et il est à désirer que l'on prenne dorénavant toutes les mesures nécessaires pour faciliter la tâche de ces hommes, dont les fonctions sont d'une haute importance, pour l'avenir de la colonisation.

Si les populations musulmanes diminuent de jour en jour tant dans les villes que dans les campagnes, on doit en accuser avant tout leur négligence complète des règles de l'hygiène, l'ignorance absolue des rebouteurs indigènes auxquels ils se confient, leur fatalisme qui les entraîne souvent à abandonner les maladies à elles-mêmes et à refuser les soins de médecins consciencieux et instruits.

Il nous reste encore un dernier point à examiner. Peut-on par certaines médications produire l'acclimatation individuelle ?

Dans l'immigration vers les tropiques, le Dr Aubert Roche propose de changer le tempérament sanguin des hommes du nord en tempérament nerveux. M. Rufz, étudiant la question dans les mêmes contrées, déclare que l'european est trop pléthorique, qu'il a besoin d'être

débilité. Il propose une saignée préventive, ou tout au moins une saignée combinée avec les évacuants, dès les premiers symptômes de la fièvre éphémère ou bilieuse qui se déclarent souvent peu de temps après l'arrivée.

En Algérie, les indications sont toutes différentes et consistent essentiellement à fortifier les individus par un traitement tonique, qu'ils rendra capables de résister à l'action débilitante du climat.

C'est sur le littoral surtout et pendant l'été que l'on ressent les conséquences fâcheuses d'une chaleur continue et chargée d'humidité. « Son effet, dit le Dr Celle, est de « produire l'atonie des organes digestifs, et de stimuler « la peau sans en absorber la sueur ; le sang n'est pas « dépouillé par l'exhalation pulmonaire de ses parties « aqueuses, et l'hématose n'est pas complète ; l'atonie « des organes digestifs s'accroît, l'appétit se perd, la nu- « trition est imparfaite et l'organisme s'affaiblit ; la cha- « leur humide sévissant toujours, ses effets augmentent « et l'on comprend, qu'arrivé à ce point de débilité, le « corps ne puisse plus réagir contre les causes morbifi- « ques auxquelles il pourra se trouver exposé. »

Pendant l'hiver, on observe au moment du coucher du soleil un brusque refroidissement de l'atmosphère ; souvent des pluies abondantes alternent avec le soleil et amènent dans la même journée de fréquentes variations de température.

Si les personnes malades ou oisives, qui viennent en hiver à Alger pour y chercher une température plus douce, peuvent se préserver de ces inconvénients et conusme l'ont dit MM. Alcantara et Sézary, retirer de leur séjour ici de bons effets pour leur santé délicate, il n'en est pas de même de l'ouvrier, de l'homme occupé, que les devoirs de sa profession obligent à un travail continu et qui s'expose à toutes les intempéries des saisons.

Ce n'est pas tout : après un séjour plus ou moins long sur le littoral algérien, les habitants privés depuis plusieurs années de l'action vivifiante du froid sec, deviennent de plus en plus sensibles aux vicissitudes atmos-

phériques et supportent souvent la saison chaude, moins bien que les nouveaux arrivés.

Pour atténuer le mal, on voit chaque année les classes aisées de la Société, chercher en France ou dans les montagnes de la Suisse un remède contre la maladie ou contre la fatigue causée par le climat. Utiles, nécessaires même aux enfants délicats, aux personnes prédisposées aux maladies des organes digestifs, ces voyages pourraient être, dans bien des cas, remplacés avec avantage, par un séjour de quelques mois dans les localités élevées du Tell ou de la Kabylie.

Tous ces longs déplacements ne sont cependant qu'un palliatif, dont les effets salutaires sont passagers, et qui n'est réservé qu'aux personnes privilégiées de la fortune.

Il est un moyen plus simple, pour tonifier la peau et fortifier l'organisme, ce moyen est à la portée de tous, du pauvre comme du riche, et n'est autre que l'eau froide.

Pour produire les effets que l'on est en droit d'en attendre, elle doit être employée d'une façon méthodique, tantôt sous formes de douches ou d'immersions rapides, tantôt en ablutions générales faites le matin, au réveil et suivies d'une réaction en plein air, pendant un temps plus ou moins prolongé. Plus efficaces que les bains de mer, difficiles à surveiller et dont l'abus amène souvent des accidents, ces ablutions journalières bien dirigées, seront toujours inoffensives. Commencées pendant l'été elles seront continuées sans danger pendant l'hiver et c'est même dans cette saison que l'on obtiendra les résultats les plus complets et les plus durables.

Depuis bien des années, à l'exemple de la plupart de mes confrères, nous avons employé avec succès l'eau froide contre la cachexie paludéenne, et l'anémie profondée qui en est la conséquence la plus fréquente et la plus immédiate. L'administration de la guerre guidée par les conseils des médecins de l'armée, a doté l'hôpital du Dey d'un établissement hydrothérapeutique complet, pouvant servir de modèle à celui que réclame depuis

longtemps l'hôpital de Mustapha, qui reçoit un si grand nombre de malades victimes de l'impaludisme.

Mais l'hydrothérapie n'est pas uniquement un remède contre ces maladies, elle constitue un moyen prophylactique puissant, non seulement pour prévenir les fièvres, mais encore un grand nombre d'affections produites par l'action débilitante ou nocive du climat algérien.

C'est au corps médical qu'il appartient d'introduire l'hydrothérapie dans les collèges et les pensionnats consacrés à l'éducation de la jeunesse, à la propager dans les familles et à en diriger l'application; car, seuls les médecins sont à même d'apprécier les contre-indications qui se présentent quelquefois dans l'emploi d'une méthode, qui peut avoir une action si favorable sur la santé publique, et puissamment aider à l'acclimatation.

COMpte-RENDU DE M. LE PROFESSEUR TEXIER

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

MESSIEURS,

Pour la troisième fois, je suis appelé à prendre la parole pour vous rendre compte des travaux et des progrès de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger. C'est une tâche qui emprunte une réelle importance au rôle que doit jouer cette école en Algérie, où elle représente seule pour les sciences, jusqu'à présent, l'enseignement supérieur. Aussi, pénétré de l'honneur qui m'est dévolu, voudrais-je avoir en ce moment l'autorité et le talent nécessaires pour exposer comme il conviendrait le compte-rendu de l'année qui vient de s'écouler, et, en faisant ressortir les résultats obtenus, en montrant le chemin parcouru jusqu'à ce jour, expliquer à tous le but que poursuit notre Ecole, et les services qu'elle est appelée à rendre.

Je viens de dire que l'Ecole préparatoire d'Alger représentait seule l'enseignement supérieur. Il était naturel en effet, qu'après avoir assuré et d'une manière remarquable, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire de la jeunesse algérienne, on commençât, en

ce qui concernait l'enseignement supérieur, par l'institution d'une école de médecine. Chaque jour, des immigrants se groupent, un nouveau centre se crée, la population européenne s'étend, envahit peu à peu les territoires arabes, mais dans cette œuvre de civilisation, elle a à lutter, non-seulement contre les obstacles matériels, mais encore contre la maladie ; partout, à ces colons intrépides, il faut assurer l'aide du médecin. On s'est donc préoccupé de bonne heure de pourvoir au recrutement et à l'instruction de jeunes praticiens, familiarisés avec le pays, habitués à lutter contre son climat et les affections auxquelles il donne naissance. Voilà le but que l'on s'est proposé en créant l'Ecole de médecine d'Alger, et l'on peut dire qu'il n'en est pas une en France dont l'existence soit mieux justifiée et le champ d'action plus vaste, car, Dieu merci, ce n'est pas de longtemps que l'immigration aura dit son dernier mot en Algérie et il ne s'y défriche pas un pouce de terrain qui n'augmente l'importance de notre Ecole, et n'accentue sa raison d'être.

D'ailleurs, ce n'est pas aux besoins de la colonisation seuls qu'il y a lieu de répondre. On ne saurait oublier que nous sommes en présence d'une population de trois millions d'indigènes, que la France s'est généreusement donné pour tâche d'initier aux bienfaits de la civilisation. Nous avons dû d'abord, par suite des nécessités de la conquête, leur faire sentir la supériorité des armes des peuples civilisés. Il faut maintenant leur prouver que ce n'est pas seulement dans l'œuvre de destruction que nous l'emportons sur eux, et que la civilisation s'occupe aussi des soulagements à apporter aux maux de l'humanité. Partout où les circonstances le leur permettent, les médecins français contribuent à cette grande œuvre ; c'est ainsi que la vaccination a pu être introduite dans les tribus et y porter ses bienfaits. L'Ecole de médecine va plus loin ; avec le temps elle espère arriver à former des indigènes, en assez grand nombre, à la pratique de la médecine, pour que toute la population indigène

puisse jouir des bienfaits de cette science, et les résultats acquis jusqu'à ce jour dans cette voie, quoique moins brillants qu'on eut pu sans doute les souhaiter, ne peuvent qu'encourager et donner confiance dans l'avenir. C'est du reste un des grands soucis de l'administration.

Il faut d'abord que je vous fasse connaître les résultats obtenus pendant le courant de l'année scolaire qui vient de finir, pour cela permettez-moi de vous citer quelques chiffres.

Du 8 novembre 1873 au 31 octobre 1874, il a été pris au secrétariat de l'Ecole 142 inscriptions qui se répartissent de la façon suivante : 46 pour le doctorat en médecine, 43 pour le grade d'officier de santé ; 16 pour le titre de pharmacien de 1^{re} classe, 33 pour celui de pharmacien de 2^e classe.

Ce chiffre de 142 inscriptions rapproché de celui de l'année précédente qui s'élevait à 180 accuse une diminution assez marquée, qui le serait moins cependant si tous les élèves qui ont obtenu des inscriptions de M. le Ministre les avaient levées en temps utile ; les uns ont été arrêtés par des examens à passer, d'autres, par une coupable indifférence ont négligé de remplir cette formalité.

Nous devons vous dire que pour l'année qui commence le recrutement des nouveaux élèves pour les grades de 2^e classe ne sera pas très nombreux, car la presque totalité des candidats pour l'examen dit de *grammaire* ont été arrêtés à cette épreuve qui seule peut leur ouvrir les portes de notre Ecole. C'est sans contredit pour ces jeunes gens un temps d'arrêt dans leurs études dont nous ressentons le contre coup mais il n'y a là rien qui doive nous alarmer pour l'avenir de notre institution. Tout en déplorant de douloureux mécomptes nous ne pouvons qu'applaudir à la sévérité déployée par les juges dans ces examens d'admission. Multiplier de justes exigences au seuil d'une carrière n'est-ce pas en rehausser le prestige ? Et les candidats vaincus aujourd'hui attacheront plus de prix à ce titre qu'ils sauront conquérir dans une prochaine session.

Il ne reste pas moins ce fait qui doit attirer notre attention : la diminution dans le nombre des inscriptions prises : à quoi le rattacher ? Faut-il croire que nous sommes arrivés à une de ces périodes stationnaires, qui succèdent à celles d'accroissement rapide comme notre Ecole vient de l'avoir, périodes de repos nécessaires, pendant lesquelles il y a de légères fluctuations, avant que la marche ascendante soit reprise avec succès ? Faut-il rapporter ce fait aux obstacles sans nombre que les jeunes praticiens trouvent au début de leur carrière ? Faut-il l'attribuer à notre défaut d'installation qui ne nous permet pas de donner aux travaux pratiques tous les développements qu'ils comportent, ce qui pourrait ralentir le zèle des néophytes ?

Chacune de ces causes peut avoir eu une part d'influence dans la production du fait que je vous signale : c'est là une question trop complexe pour être traitée rapidement, mais j'ai du vous la signaler, car elle est digne de la sollicitude de tous ceux qui nous portent intérêt et qui pourront nous aider à trouver une solution avantageuse.

Sans donner des résultats aussi complètement satisfaisants que nous le désirerions, j'ai le plaisir de constater devant vous que dans le courant de cet exercice les examens de fin d'année sont supérieurs à ceux des années précédentes. Si dans quelques cas la juste sévérité des juges a fait ajourner pendant la session de juillet quelques candidats, cela tient à ce que la plupart des Elèves donnaient des gages sérieux de savoir : je dois me hâter d'ajouter que ceux qui se sont présentés à la session complémentaire de novembre ont obtenu le laisser passer qui leur avait été refusé précédemment et qui aurait entraîné pour eux un retard d'une année dans leurs études. Quelques-uns seulement, mais trop encore à notre avis, ne se sont pas présentés à cette dernière session. Malgré nos conseils sans cesse renouvelés ils se disent qu'ils ont le temps d'attendre, que rien ne les presse ! Ils oublient que le temps perdu ne se retrouve plus ; et bien souvent nous en voyons

qui, surpris par un évènement imprévu, se trouvent dans l'impossibilité de passer les examens qu'ils auraient dû subir autrefois, ce qui leur aurait ouvert une carrière désormais fermée pour eux.

Dans ces épreuves, quelques uns de nos Elèves ont obtenu la note *très bien satisfait* et la note *bien satisfait*; mais c'est le signe de simple satisfaction qui apparaît encore le plus fréquemment comme marque de l'appréciation des juges. Je me plaît à constater que la note *médiocrement satisfait*, ne se rencontre plus que d'une façon très exceptionnelle. En présence de ces résultats permettez-nous, MM. les Elèves, d'espérer que vous redoublerez de zèle et d'efforts, que vous serez plus assidus encore aux cours et que vous ferez totalement disparaître la marque de médiocrité des notes d'examens. Ce sera pour nous une des plus douces récompenses que nous puissions obtenir, et j'ai la ferme conviction qu'il ne dépendra pas de vous que nos désirs ne soient exaucés !

Les concours de fin d'année ont aussi donné de bons résultats, les questions ont été généralement bien traitées; dans quelques cas, la lutte a été très vive, dans un, même les deux concurrents se sont montrés tellement égaux, que les juges ne pouvant arriver à se prononcer définitivement en faveur de l'un ou de l'autre, ont cru devoir les classer *ex (æ quo)*, et partager le prix. Pourquoi après ces éloges faut-il que j'aie encore le regret de constater que de même que dans les années précédentes, le nombre des concurrents qui entrent en lice est beaucoup plus restreint que ne l'indique la moyenne des notes obtenues aux examens de fin d'année ? La plupart d'entre vous, je viens de le dire, ont obtenu au moins la note *satisfait* qui est exigée pour pouvoir être admis à lutter; eh bien après ce premier succès presque tous se retirent. Je cherche toujours sans pouvoir arriver à la découvrir la cause de cette abstention. Le titre de lauréat d'une école a cependant une valeur qui devrait stimuler davantage vos jeunes ambitions. Et dans beaucoup de circonstances il est bon de pouvoir dire que dans telle

lutte ont a été vainqueur ! Ce titre peut à un moment donné faire pencher la balance de votre côté. Je sais bien que tous vous ne pouvez pas conquérir la palme ; mais il y a déjà du mérite à la disputer et il n'y a de honte que pour ceux qui désertent le combat. Puisse-je, plus heureux que les années précédentes, arriver à vous faire comprendre les avantages que vous offrent ces joutes du début de la carrière scientifique, dans notre siècle surtout, où par un juste sentiment d'égalité, le travail seul permet d'arriver aux plus hautes positions. En vous abstenant vous perdez l'occasion de vous former à ces luttes que vous trouverez sans cesse sur votre route dans la carrière que vous voulez embrasser, n'oubliez pas que c'est par ces épreuves qu'ont passé les hommes de notre génération dont les noms tiennent le premier rang dans la science.

Cette année il n'y a pas eu à Alger de session pour la réception aux grades d'officier de santé et de pharmacien de 2^e classe : de prime abord ce fait peut sembler extraordinaire, en voici l'explication. Au mois de janvier dernier, M. le Ministre de l'instruction publique, *après l'avis du conseil supérieur de l'enseignement* déclara que pour ne pas ajourner à une année les candidats qui avaient échoué aux examens probatoires de la session de septembre dans les Écoles préparatoires, il aurait deux sessions par an, l'une au mois d'avril, l'autre au mois de septembre. De plus pour qu'il pût y avoir session dans une Ecole il fallait que le nombre des aspirants à chaque grade fût de 5 au moins, dans le cas contraire les candidats devraient se rendre à l'école la plus voisine où une session était ouverte pour y subir leurs examens. En France cette mesure est d'une application aisée, les chemins de fer rendent les communications très faciles, et les déplacements sont peu de chose ; mais en Algérie, il ne saurait, croyons-nous, en être de même. Dans beaucoup de cas les candidats sont obligés de faire un voyage assez long pour venir des départements d'Oran ou de Constantine subir leurs examens à Alger ; si à cela nous ajoutons les traversées, puisque

l'École la plus voisine est Marseille, puis la concorde des jours d'arrivée et de départ des paquebots avec ceux des épreuves, on comprendra facilement qu'il y aura des entraves considérables pour les candidats et c'est ce que le ministre a voulu éviter par cette mesure. Aussi qu'est-il arrivé ? nous n'avions pas cinq candidats pour le grade d'officier de santé ou pour celui de pharmacien de 2^e classe, et tout en étant frappés de la justesse de nos observations, les présidents n'ont pu venir. Dans ce moment nous nous mettons en instance pour obtenir qu'une disposition spéciale soit prise pour l'Algérie, et nous espérons qu'avec l'appui des présidents de jurys, M. le Ministre nous accordera cette demande.

En 1873 M. Michaud avait été nommé préparateur de chimie et d'histoire naturelle pour une année seulement, le terme de ses fonctions arrivait le 31 mars 1874, à la suite d'un concours qui été satisfaisant M. Meurein a été nommé préparateur pour trois années.

L'année scolaire qui commence verra un certain nombre de concours importants s'ouvrir à notre Ecole. — Par décret en date du 4 février 1874 M. le Ministre de l'instruction publique a décidé la mise au concours des places de professeurs suppléants et de chefs des travaux anatomiques près des Ecoles préparatoires. C'est là une mesure que nous sollicitions depuis trop longtemps pour que nous ne l'ayons pas accueillie avec joie. Nous y voyons une preuve de sollicitude pour les Ecoles préparatoires, et la certitude que dans les hauts conseils de l'enseignement on est pénétré des services que ces modestes établissements sont appelés à rendre pour l'éducation médicale des jeunes gens au début de leur carrière. L'enseignement, en effet, y est donné à un nombre assez restreint d'auditeurs, et par cela même les professeurs surveillent de plus près leurs élèves, les leçons sont en quelque sorte des répétitions, des conférences où s'établit une intimité plus grande entre le maître et son auditoire ; et les jeunes gens ainsi préparés sont bien plus aptes après quelques années de ce travail, à profiter des brillantes

leçons du haut enseignement, qui souvent auraient été perdues pour eux au début de leurs études. Pour compléter cette mesure, qu'il me soit permis d'espérer que M. le Ministre augmentera le nombre de nos suppléants pour certaines chaires ainsi que je lui en ai déjà fait la demande ; nous pourrons ainsi élargir le cadre de nos cours.

Je dois ajouter qu'en signant le décret du 4 février, M. le Ministre a pris en considération la situation des suppléants actuellement en exercice, et que pour sauvegarder les droits acquis, il a maintenu ces messieurs dans leurs fonctions pour des durées de temps variant de quatre à six années.

La première application de ce décret est la mise au concours de la place de chef de travaux anatomiques, fixée au 18 janvier 1875. — Bientôt nous saurons à quelle époque aura lieu le concours pour la place de professeur suppléant des chaires de chimie et d'histoire naturelle.

Après vous avoir entretenu de nos élèves et de leurs travaux permettez-moi de vous dire quelques mots de notre enseignement et des changements survenus dans l'Ecole.

Pour notre enseignement je serai bref : je me borne à dire qu'il a été fait régulièrement et que chacun a fait son devoir.

Par suite de la démission de M. Ch. Bourlier que je vous annonçais l'année dernière, la chaire d'histoire naturelle et de matière médicale de l'Ecole était devenue vacante : M. le Dr Marès en avait été nommé titulaire, peu de temps après il a donné sa démission, et c'est un de nos suppléants M. Descamps qui avait fait l'intérim pendant deux années, qui a été appelé à occuper cette position. Nous sommes heureux de cette nomination qui nous attache un collègue dont nous avions été à même d'apprécier le mérite pendant la maladie de Bourlier. Cette nomination rendant libre la place de professeur suppléant des deux chaires de chimie et d'histoire naturelle, ce sera le concours qui désignera celui qui sera nommé, et si M. le Ministre prend ma demande en con-

sidération, c'est là une des chaires qui seront dédoublées, ce qui permettra d'augmenter le nombre des cours faits à l'Ecole.

Depuis plusieurs années, l'Ecole réclamait la création de deux cours, l'un de physique, l'autre d'hygiène. -- Il y a deux ans je vous disais que sur nos pressantes demandes M. le Ministre avait autorisé l'ouverture de ces cours à condition que la municipalité prit l'engagement d'en assurer le fonctionnement. Grâce à la libéralité du Conseil municipal, qui ne nous a jamais fait défaut, notre budget a été complètement voté et ce projet va recevoir son exécution. Déjà M. A. Bourlier professeur suppléant des chaires de Médecine a obtenu l'autorisation de faire sur l'hygiène et la thérapeutique appliquées à l'Algérie des conférences qui commenceront prochainement. M. Guillemin, professeur de physique au Lycée a demandé d'ouvrir un cours de physique à l'Ecole, le Conseil des professeurs a vivement appuyé cette demande, et nous espérons que M. le Ministre accordera l'ouverture de ce cours dont la création est rendue indispensable par l'absence d'une faculté des sciences. Les deux sciences dont je vous parle ne s'adressent pas seulement aux étudiants en médecine, la connaissance de l'hygiène et de la physique sont utiles à un grand nombre de personnes. Il y a donc lieu d'espérer que ces cours attireront un certain nombre d'auditeurs étrangers à l'Ecole ; mais où les placerons-nous pour qu'ils puissent suivre fructueusement les expériences ? Tout à l'heure je vous parlais de l'exiguité de notre local, de l'influence que notre installation pouvait avoir sur le développement de notre Ecole, n'y a-t-il pas lieu de craindre que dans cette circonstance, nous ne trouvions là encore un obstacle au succès prompt et complet de ces cours ?

Depuis un an notre bibliothèque et notre musée se sont enrichis de divers dons : le ministère de l'Instruction publique nous a donné les bulletins et mémoires de la société des hôpitaux de Paris — la revue des sciences médicales par Hayem — les hautes études pratiques

dans les universités allemandes par Wurtz — le gouvernement général de l'Algérie, l'ouvrage de MM. Sauteyra et Cherbonneau sur le droit musulman — le typhus exanthématique ou pétachial par le Dr Maurin — Le Dr Feuillet : la phthisie en Algérie — M. Ghezzi, consul général d'Autriche, des ouvrages de médecine — M. Papier : Essai d'un catalogue minéralogique algérien — Dr Ricoux : l'acclimatation des français en Algérie — M. Salles, pharmacien en chef de Douéra : les métamorphoses, mœurs, instincts des insectes de Blanchard — des tableaux d'analyse chimique — M. Ville ingénieur en chef ; cinq mémoires minéralogiques de l'Algérie, etc,

Plus heureux que l'année dernière nous avons vu aussi nos collections s'augmenter de pièces assez nombreuses : M^e Leche nous a donné un Diodon hystrix de l'Océan — le prix Poisson nous a valu quelques pièces anatomo pathologiques intéressantes préparées par M. Wendling, lauréat — Au moment de se rendre à l'hôpital du Val de Grâce où l'appelaient ses études un de nos plus laborieux élèves, M. Hagenmüller, nous a donné 34 flacons contenant des sujets d'histoire naturelle médicale — 5 bocaux de pièces anatomiques conservées ; plus une vingtaine de pièces sèches d'anatomie pathologique très intéressantes et préparées avec soin. Nos collections, trop pauvres, hélas ! sont à votre disposition, MM. les Elèves, les augmenter c'est encore travailler pour vous, il ne dépend que de vous de les rendre plus complètes, et pour cela il y a beaucoup à faire, suivre l'exemple que vous donnent quelques-uns de vos camarades, et vous aurez la satisfaction d'être utiles à vos condisciples en concourant à la prospérité de notre Ecole !

Dans mon compte-rendu de l'année dernière je vous parlais du nombre restreint d'indigènes qui suivent nos cours, et je demandais à M. le Gouverneur général, de prendre les mesures nécessaires pour rendre efficace la décision de M. le duc de Malakoff, en date de 1862, qui

règle les conditions d'admission et d'entretien de douze élèves arabes auprès de l'Ecole d'Alger. Dans sa sollicitude pour tout ce qui touche à l'avenir de la colonie M. le Gouverneur a écouté notre demande, il a voulu appliquer cette phrase de la circulaire du Maréchal Péissier, relative au rôle de notre Ecole « une carrière nettement tracée sera ainsi ouverte aux enfants que les familles indigènes envoient à Alger, et plus tard, dans chaque subdivision, on pourra créer un emploi de médecin indigène auquel sera alloué un traitement sur le budget des centimes additionnels. »

Un emploi de médecin indigène a été créé à Tuggurt, et depuis le mois de septembre le titulaire Mohamed ben Saïah est en fonctions.

Il ne faut pas voir dans cette nomination un fait isolé, l'intention de M. le Gouverneur est de généraliser cette mesure en créant des places de médecins indigènes partout où cela sera possible. Notre Ecole ne peut que gagner à la mise en exécution de ce projet. Parmi les indigènes qui ont commencé à suivre nos cours un grand nombre nous ont quittés après un certain temps, pour embrasser d'autres carrières ; bien souvent ils ont donné pour raison qu'une fois leurs études médicales terminées, et leur grade conquis, ils n'avaient aucune position assurée, tandis que dans toutes les administrations ils avaient un avenir certain après quelques années de travail. L'institution des médecins indigènes fait tomber cette objection car à ce titre sont attachés des appointements convenables et un rang honorable.

M. le Gouverneur m'écrivait à ce sujet « il me paraît y avoir un intérêt très réel à développer l'étude de la médecine chez les indigènes, et à montrer aux musulmans que cette étude offre une carrière honorable et lucrative à ceux qui l'entreprennent. » L'Ecole d'Alger, mise ainsi à même d'atteindre un des principaux buts que l'on s'est proposé en la créant, sera heureuse et fière de contribuer de toutes ses forces à la réalisation de cette mesure utile et générente.

Messieurs, je vous ai parlé tout-à-l'heure de l'insuffisance du local de l'École de médecine. Déjà, à pareille époque il y a deux ans et l'année dernière, je déplorais ici devant vous l'installation de notre École, en exprimant l'espoir de voir mettre prochainement un terme à cette situation, qui ne peut que nuire grandement au développement de cette institution si utile. Comme vous le voyez, mes espérances ne se sont pas réalisées. Je réclamais aussi à cette époque en faveur d'une création dont l'importance, si elle avait besoin d'être démontrée à quelques-uns, est j'en suis sûr indiscutable à vos yeux. Je veux parler de celle d'une faculté des sciences ; il était même question alors de doter l'Algérie d'une faculté de droit. Tous ces projets, ceux qui nous intéressent directement, comme ceux qui intéressent l'ensemble du pays, sont restés au point où ils étaient alors. Est-ce à dire que l'utilité de ces créations a été contestée, et qu'un mauvais vouloir quelconque est venu en empêcher la réalisation ? Il n'en est rien, seulement, il ne faut pas l'oublier, la France est pauvre aujourd'hui, et nombreux sont les besoins de l'Algérie. C'est là, j'en suis certain, la seule cause du temps d'arrêt imposé à tous ces utiles projets, à ces améliorations urgentes. Devons-nous désespérer pour cela, et de l'avenir de notre œuvre, et de notre pays ? Nullement, et sans rougir de notre pauvreté et de notre dénuement, travaillons avec ardeur, en sachant nous contenter des moyens d'action dont nous disposons. Peut-être même notre travail, rendu plus ingrat par les circonstances dans lesquelles il est obligé de s'accomplir, n'en sera-t-il que plus fructueux, à coup sûr, il sera du moins plus méritoire.

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE D'ALGER

ANNÉE SCOLAIRE 1873-1874

DONS FAITS AU MUSÉE

M^{me} LOCHE. — Un diodon *hystrix*, poisson de l'Océan appelé Coffre de mer ou Globe.

M. HAGENMULLER. — 36 flacons contenant des entozoaires provenant de l'homme et des animaux ;
6 bocaux renfermant des pièces anatomo-pathologiques conservées dans l'alcool ;
14 préparations sèches anatomo-pathologiques.

M. WENDLING. — Concours du prix Poisson, — 4 pièces sèches anatomo-pathologiques ;
2 pièces moulées en plâtre.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION. — *Bulletins et mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris.*

Id. *Revue des sciences médicales en France et à l'Étranger*, par Hayem.

Id. *Les Hautes études pratiques dans les Universités allemandes*, par Wurz.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL. — *Annuaire général administratif de l'Algérie, 1874.*

Id. *Bulletin officiel du Gouvernement Général de l'Algérie.*

Id. *Le typhus exanthematis ou pétechial*, par le docteur A. MAURIN.

Id. *Droit musulman du statut personnel et de succession*, par SAUTEYRA et CHERBONNEAU

GOUVERNEMENT DE WASHINGTON. — *The medical and surgical history of the war of the rebellion (1861-1865) by surgeon general Joseph BARNES*, 2 gros volumes illustrés par des cartes et dessins, Washington, 1870.

- D^r E. BERTHERAND. — *Bulletins de la Société climatologique d'Algier*, année 1874.
- DURANDO. — *Destinée sociale*, par Victor CONSIDERANT.
- D^r FEUILLET. — *La phthisie en Algérie*, par le docteur FEUILLET. Alger 1874.
- GHEZZI, Consul général d'Autriche. — *Recherches anatomico-pathologiques sur la médecine pratique*.
- Id. 40 *Brochures médicales*.
- D^r A. MAURIN. — *La saison d'hiver en Algérie*, par le docteur MAURIN, Alger 1874.
- RICOUX. — *L'acclimatation des français en Algérie*, par RICOUX.
- PRETERRE. — *L'art dentaire*, par PRETERRE, Paris, 1874.
- PAPIER. — *Essai d'un catalogue minéralogique algérien, alphabétique et descriptif*, par PAPIER. Paris, 1873. (2 exempl.).
- SALLES, pharmacien à Douéra. — *Metamorphoses, mœurs et instincts des insectes*, par BLANCHARD, Paris, 1868.
- Id. *Tableaux d'analyse chimique*, Paris, 1863.
- VILLE, Ingénieur en chef. — *Cinq mémoires minéralogiques de l'Algérie*.
- D^r DES ETANGS. *Du suicide politique en France, depuis 1789 jusqu'à nos jours*, Paris, 1860.
- D^r FRISON, Médecin major. — *La Gazette Hebdomadaire*. (9 vol.).
- M. JOUANNE, professeur d'anglais au Lycée. — *Grand dictionnaire français-anglais et anglais-français*, par TLEMING et TIBBINS, Paris, 1872.
- SENEY. — *Retrécissement spasmodique de l'œsophage et du vaginisme*, par le docteur SENÉY.
- DU JARDIN BEAUMETZ. — *De la guillotine*, par DU JARDIN BEAUMETZ et EYRARD.
- D^r SAGOT. — *Agriculture de la Guyane*, par le docteur SAGOT, professeur à l'École de Cluny.
- SOLEILLET. — *Voyage d'Algier à l'oasis d'In-Salah*, par SOLEILLET, Alger, 1874.

